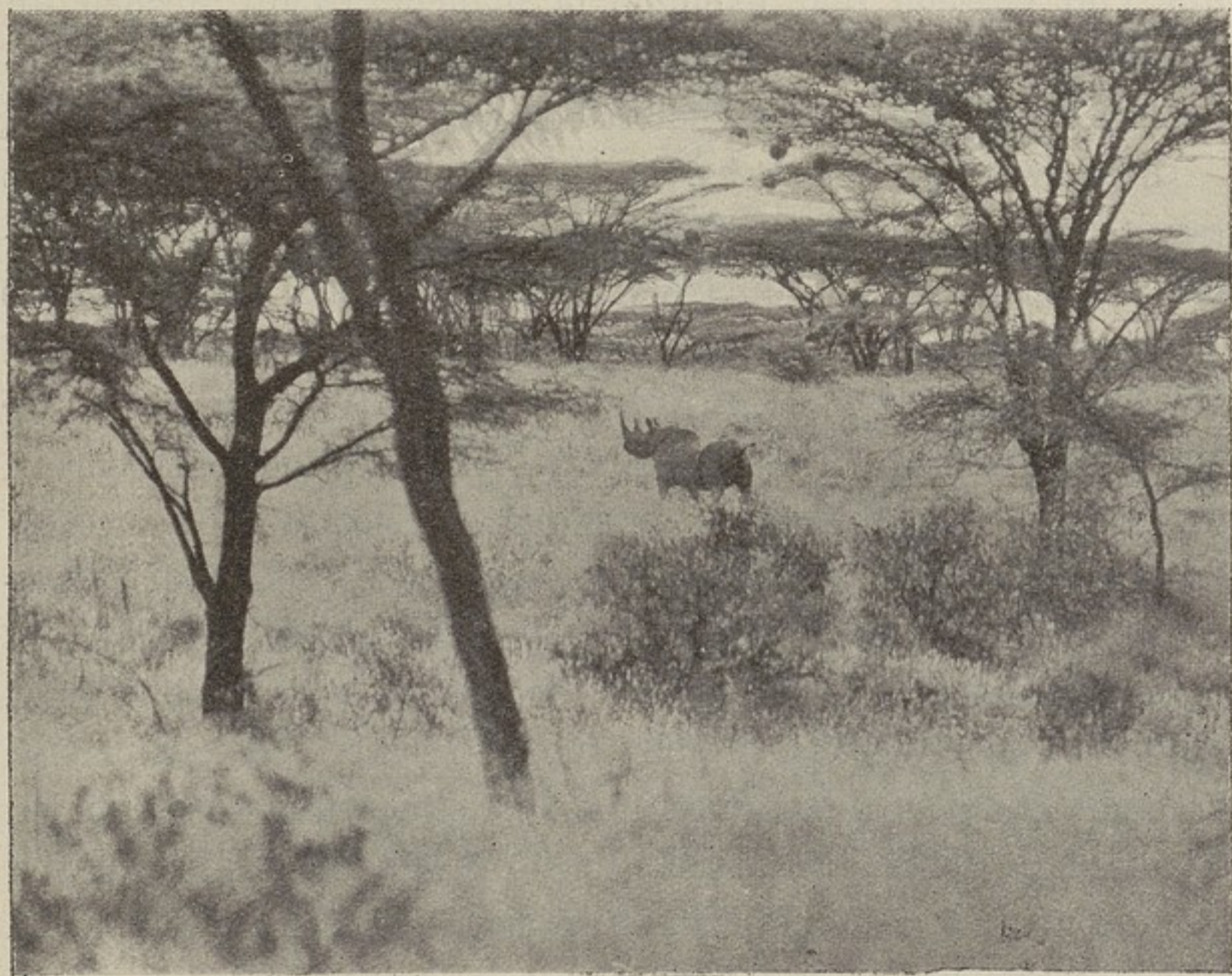


IX

LES RHINOCÉROS

Les Rhinocéros sont peut-être les plus intéressants, parmi les grands animaux de chasse de l'Afrique.

Il en existe deux espèces.



Cliché Martin-Johnson.

FIG. 41. — Le Rhinocéros ordinaire dans son milieu.

Le plus grand, le second en taille des Mammifères terrestres, après l'Eléphant, est le Rhinocéros de BURCHELL (*Ceratotherium simum* Burch.) appelé, fort improprement, Rhinocéros

blanc. On s'est demandé d'où venait ce nom, que l'espèce ne mérite en aucune façon. Il est vraisemblable qu'il est dû à des colons de l'Afrique australe qui avaient vu de ces animaux couverts par les déjections des fausses aigrettes qui accompagnent si souvent les Rhinocéros. Le Président ROOSEVELT fit une observation de ce genre dans ses chasses du haut Nil. « Ces Rhinocéros, écrit-il (1), étaient tellement souillés qu'on aurait pu les croire passés au blanc de détrempe. » On voit clairement l'origine du nom de Rhinocéros blanc.

En réalité, il n'est pas blanc. Il est gris, même pas sensiblement plus clair que l'autre espèce, nommée tout aussi improprement Rhinocéros noir, et qui est, en réalité, d'un gris brun, pas toujours très foncé. Les planches coloriées les plus anciennes que l'on possède (par exemple la planche 19 du Recueil du Capitaine C. W. HARRIS, publié en 1840) représentent le Rhinocéros de *Burchell* avec sa coloration gris brunâtre.

Découvert par BURCHELL en 1817, ce Rhinocéros était alors très répandu dans toute l'Afrique australe. En 1836, le Capitaine HARRIS en vit quatre-vingts, en un seul jour, dans le Transvaal actuel. DELEGORGUE, vers 1837, en tua un grand nombre. Mais GORDON CUMMING, de 1843 à 1849, dut remonter plus au nord pour le rencontrer. En 1853, le Suédois ANDERSON en tua plus de soixante en quelques mois. De 1852 à 1860, l'Anglais BALDWIN le trouva encore dans le Marico et l'Amatongoland. Dans ses chasses au Matabélé, en 1872 et 1873, le célèbre chasseur SELOUS en vit encore presque chaque jour. Mais, dès 1880, ils étaient devenus très rares. On crut même l'animal éteint. On annonça que le dernier avait été tué en Rhodesia en 1895. En 1898, EDOUARD FOA donne son extinction comme un fait accompli. Il n'en était heureusement pas ainsi. Il restait encore quelques Rhinocéros de Burchell dans la région devenue depuis la réserve de l'Umfolosi-River, où l'espèce est intégralement protégée. Il n'y existe qu'une trentaine d'individus, et on n'y a compté que sept naissances en dix années.

(1) Cf. TH. ROOSEVELT, *loc. cit.*, n° 46, p. 302.

Il n'est pas certain d'ailleurs que l'*Umfolosi-Reserve* soit maintenue ; si cette éventualité se produit, les assurances du gouvernement du Natal au sujet de la protection intégrale du Rhinocéros blanc resteront sans effet ; on voudrait espérer que la dite réserve sera non seulement conservée, mais étendue.

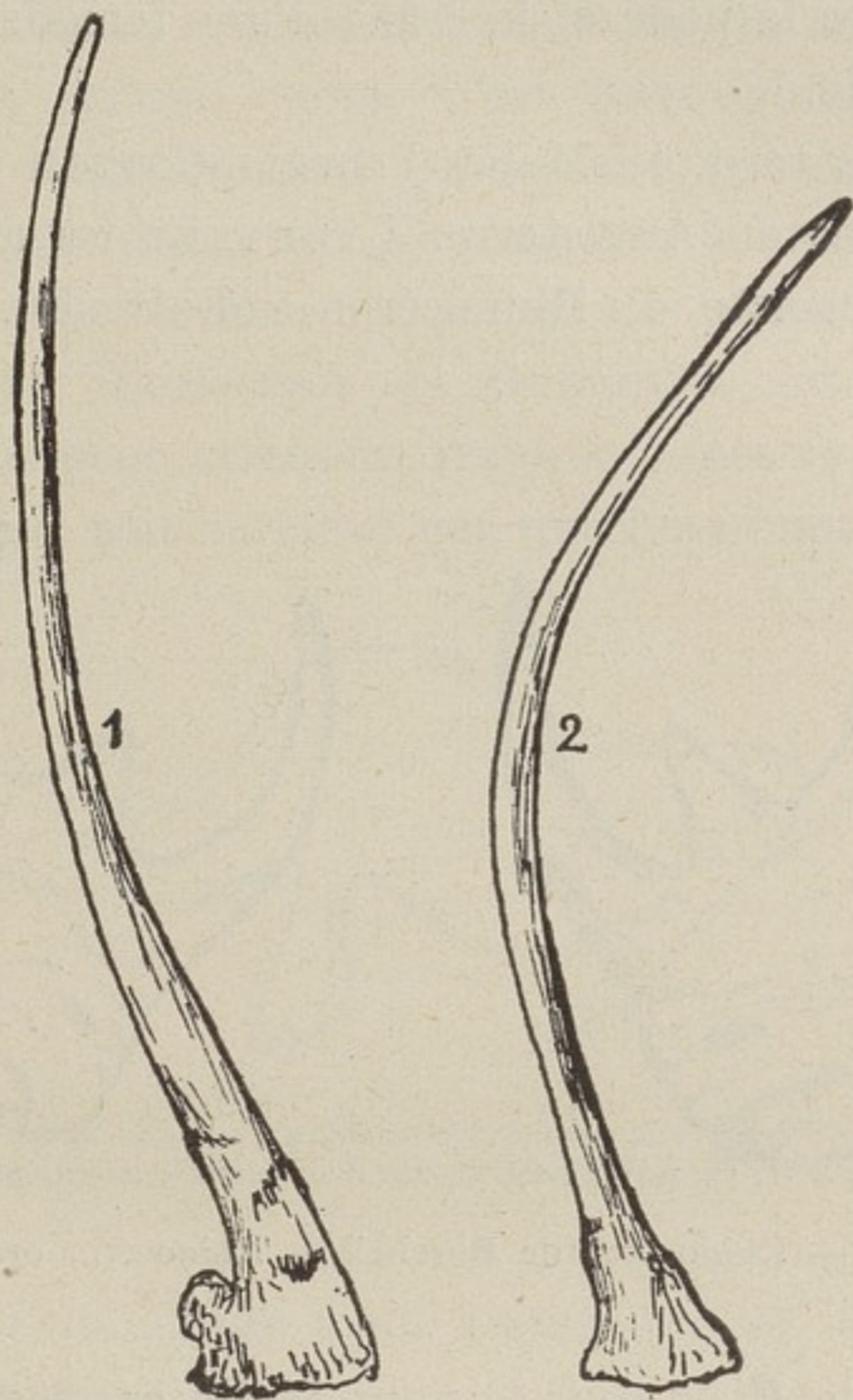


FIG. 42. — Records des Cornes de Rhinocéros
 1. Rhinocéros de Burchell (Gordon-Cumming) (1 m. 57).
 2. Rhinocéros ordinaire (K. V. Painte) (1 m. 26).
 (D'après Rowland-Ward's *Records of Big Game*).

Il ne s'agirait que d'exproprier et de dédommager quelques colons. C'est grandement à souhaiter.

D'après l'ouvrage de ROWLAND-WARD (1928) il resterait quelques autres spécimens de cette espèce dans le nord du Mashonaland. On ne sait exactement ce qu'il est advenu des individus ainsi signalés.

Vers 1900, on commença à parler de l'existence de cet animal dans l'Afrique centrale. On a dit que Sir SAMUEL BAKER avait été le premier, en 1863, à signaler ce grand Rhinocéros dans la région du haut Nil. Mais on oubliait que l'explorateur GRANT l'avait rencontré et décrit, dès 1860, lors de son voyage aux Grands Lacs. En 1900, le Capitaine GIBBONS fit parvenir au *British Museum* la peau et le crâne d'une femelle, tuée dans la région du Lado.

Un peu plus tard, le Major POWELL-COTTON rapporta plusieurs spécimens en Angleterre. LYDDEKER les attribua à une sous-espèce distincte du Rhinocéros sud-africain, qu'il décrivit



FIG. 43. — Rhinocéros de Burchell — Rhinocéros ordinaire.

en 1908, dans le *Field* sous le nom de *Rhinoceros simus cottoni*. La distinction des deux sous-espèces est basée surtout sur des caractères craniens. Il a été avancé que la forme de l'Afrique centrale avait des cornes plus courtes. Mais les variations dues à l'âge et au sexe sont trop grandes pour qu'on puisse émettre à ce sujet une opinion sérieusement motivée. Ce qu'il y a de certain, c'est que les cornes immenses que l'on rencontrait parfois jadis, lorsque les Rhinocéros de Burchell étaient très nombreux en Afrique australe, n'ont jamais été rencontrées chez la forme de l'Afrique centrale. Cependant, pour celle-ci, le record (Major-Général Sir CHARLTON PINKS) est de 49 pouces $\frac{3}{4}$,

soit 1 m. 26 ; et le spécimen tué par H. LANG qui figure à l'*American national Museum* a une corne antérieure de 42 pouces, soit 1 m. 07. Le record pour la forme de l'Afrique australe appartient toujours au spécimen de GORDON-CUMMING (62 pouces, 1 m. 57). On peut le considérer comme définitif.

Ajoutons qu'une opinion assez répandue — on ne sait pourquoi — en A. E. F. est que la femelle du Rhinocéros blanc du Lado n'aurait qu'une corne. C'est une opinion entièrement fautive, mais singulièrement persistante. C'est probablement cet on-dit qui conduisit feu TROUËSSART à identifier le Grand Rhinocéros du Lado avec la Licorne des Anciens.

La taille du Rhinocéros de BURCHELL est véritablement gigantesque. Il peut atteindre jusqu'à 2 mètres au garrot. Et, bien que celui-ci soit surélevé par une bosse musculaire impor-

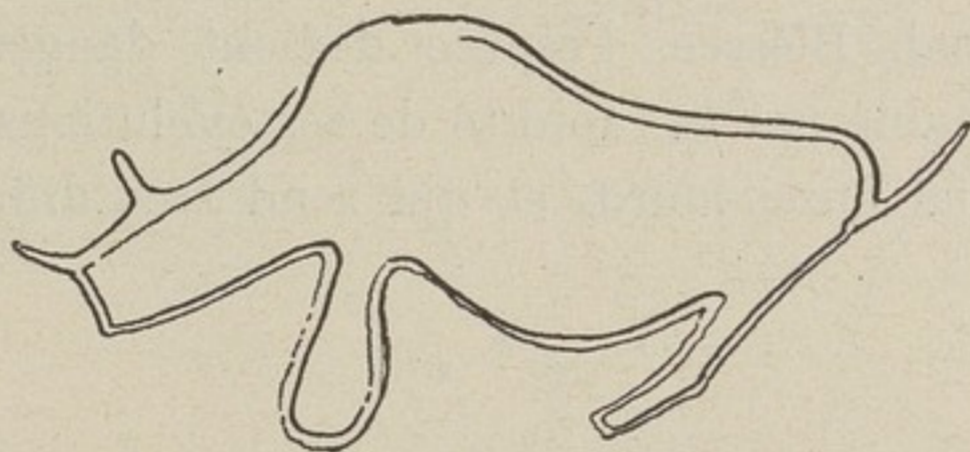


FIG. 44. — Le Rhinocéros camus d'Algérie.
Gravure rupestre de Ksar-el-Ahmar (S. W. algérien).

tante, nous avons affaire à un animal qui ne le cède en taille qu'à l'Eléphant.

Il se distingue très nettement du Rhinocéros ordinaire, qui n'a pas cette bosse sur le garrot. De plus, le second a la lèvre supérieure légèrement préhensile, façonnée un peu comme un bec de Perroquet ; alors que le Rhinocéros de BURCHELL a le mufle carré, plissé, aplati comme s'il avait reçu un coup sur le nez. C'est à ce caractère qu'il doit le nom très justifié qu'on lui donne parfois, de Rhinocéros camus, traduction, du reste, du nom spécifique latin : *simus*.

Ajoutons que les anatomistes vont jusqu'à distinguer génériquement ces deux espèces de Rhinocéros : le Rhinocéros de

BURCHELL appartient au genre *Ceratotherium*, alors que le Rhinocéros ordinaire est le type du genre *Diceros*.

Il convient de noter qu'une forme de Rhinocéros de BURCHELL, le *C. s. mauritanicum* a jadis, aux temps quaternaires, habité l'Algérie, et qu'il se trouve figuré sur diverses gravures rupestres, marquant bien le caractère tronqué du museau, et la bosse du garrot, parfaitement saisie par l'artiste préhistorique.

Les mœurs du Rhinocéros camus le séparent très nettement du Rhinocéros ordinaire. Il est herbivore et pâture en plein jour, comme une bête bovine, alors que le Rhinocéros ordinaire, comme nous le verrons, circule surtout la nuit, et consomme de préférence des végétaux ligneux. La plupart des auteurs s'accordent à attribuer au grand Rhinocéros de BURCHELL des mœurs craintives et douces. Cependant, nous connaissons des chasseurs qui furent chargés sans provocation par cet animal. Blessée, l'espèce devient dangereuse, et se montre redoutable par la rapidité de ses évolutions, inattendue chez un animal aussi lourd, et qui rend très difficile d'éviter son attaque.

* * *

La répartition géographique de ce grand Rhinocéros en Afrique centrale a été l'objet de bien des erreurs. Il a été, il est encore obstinément méconnu par nos coloniaux qui se refusent à reconnaître le *Rhinocéros blanc* dans un animal d'un *gris foncé*, et qui pensent ou prétendent, en outre, que le Rhinocéros blanc n'a qu'une corne.

C'est pourquoi la présence de cet animal remarquable dans une notable portion de l'*Afrique équatoriale française* a été niée avec persistance. En 1927, il a été affirmé à la Commission supérieure de la chasse qu'il n'y avait plus de Rhinocéros de BURCHELL en Afrique française (1). C'était une erreur com-

(1) C'est M. G. BABAULT, associé du Muséum, qui avait informé la Commission qu'il avait vu, à Khartoum, un lot de 150 cornes de Rhinocéros de Burchell provenant de la région d'Abécher. Son intervention, d'abord sans succès, finit tout de même par porter ses fruits.

plète, qui fut d'ailleurs rapidement reconnue. Car le Rhinocéros blanc figure justement en tête de l'Annexe I du Décret du 25 août 1929 (animaux protégés de façon absolue et qui ne



FIG. 45. — Répartition géographique du Rhinocéros de Burchell en Afrique centrale.

peuvent être tirés que dans un but scientifique). Malheureusement, il y figure sous le nom de Rhinocéros blanc, et la distinc-

tion avec le Rhinocéros ordinaire continue à être ignorée ou méconnue.

En réalité, le Rhinocéros de BURCHELL existe, en A. E. F. depuis la région de Goz-Beïda et de Mongororo, jusqu'à Zémio, en passant un peu à l'est de Yalinga. Le D^r MALBRANT l'avait signalé (1) au nord de Birao, dans la haute vallée de l'Aouk. Le spécimen que nous figurons ci-contre a été tué au nord de Zémio.

Les cartes qu'on trouvera ci-jointes montrent exactement cette répartition, ainsi que celle du Rhinocéros ordinaire, qui ne paraît pas avoir jamais coexisté, avec l'autre, sur le même terrain. Il y a sans doute, entre les deux espèces — bien qu'elles n'aient pas le même régime, — une sorte de concurrence vitale.

On pensait, récemment encore, que le cours du Nil formait à l'est, la limite de la forme *Cottoni*. En réalité, il en existe quelques spécimens à l'est de Mongalla.

Le Rhinocéros de BURCHELL existe-t-il, actuellement, dans d'autres parties de l'Afrique ? On a vaguement parlé de sa présence possible au Cameroun. où des indigènes déclarent que, dans la vallée du haut Faro, existerait un Rhinocéros plus clair, à face aplatie (2). Cependant, tous les Rhinocéros dont nous avons pu avoir connaissance, donnés comme appartenant à cette forme et tués au Cameroun sont, à n'en pas douter, des Rhinocéros ordinaires. Les cornes sont parfaitement caractéristiques.

Il nous faut terminer l'histoire du Rhinocéros blanc en disant un mot du matériel d'étude concernant cette espèce, et réparti dans les différents Musées du monde.

Les spécimens de l'Afrique du sud sont, comme il est naturel, surtout représentés dans les Musées, fort bien organisés, de cette partie de l'Afrique. Il y a des sujets montés à Cape-Town, Prétorïa, Pietermaritzburg, Johannesburg, Durban. Il y en a un très beau au *British Museum*, et un autre au Musée de Lord

(1) Cf. D^r MALBRANT, *loc. cit.*, n^o 40, novembre 1930, p. 355.

(2) D^r A. JEANNIN, Notes sur les Mammifères du Cameroun, *Rev. d'Hist. nat.*, mai 1930, p. 165.

ROTHSCHILD, à Tring. Nous ne parlerons pas des crânes et des squelettes, (1) bien plus répandus.

Les spécimens de la forme de l'Afrique centrale sont assez nombreux. Sans parler des riches séries rapportées aux Muséums américains par le Président THÉODORE ROOSEVELT et son fils KERMIT, EDMOND HELLER et HERBERT LANG, il existe, en Europe, des individus montés au *British Museum*, dans les Musées privés de Lord ROTHSCHILD et du Major POWELL-COTTON, au Musée du Congo, à Tervueren, et au Muséum de Berne (2).

Le Muséum de Paris possède deux beaux sujets montés. L'un dans la magnifique Galerie du Duc d'ORLÉANS, où son énorme masse fait l'ornement de la vue panoramique du Soudan anglo-égyptien ; l'autre, dans la grande salle des Mammifères, tué par M. GUY BABAULT, dans le Haut-Nil.

Des cornes, souvent inexactement étiquetées, figurent dans beaucoup de Musées de province (3). Leur provenance exacte n'est, d'ailleurs, pas toujours connue.

On voit qu'un colonial, avec un minimum de déplacements, peut prendre une idée très satisfaisante de ce gigantesque Rhinocéros. Et l'on est vraiment stupéfait que l'espèce soit encore l'objet de semblables légendes. C'est un des exemples, — et non, hélas, le seul ! — de la vitalité des erreurs en matière d'histoire naturelle. Ceux des naturalistes qui ont l'occasion de les redresser sont parfois découragés de l'inutilité de leurs travaux. Longtemps encore, pensons-nous, — et sans doute jusqu'à sa destruction, — on continuera à méconnaître le « Rhinocéros blanc » sous prétexte qu'il n'est pas blanc ; et certains, affirmant doctement que l'espèce n'a qu'une corne, refuseront de le reconnaître dans un Rhinocéros en possédant deux.

(1) Il existe, notamment un très beau squelette au Muséum de Paris (Galerie d'anatomie comparée). Ce squelette provient des chasses d'A. DELEGORGUE en Afrique australe, vers 1837.

(2) Tué par M. DE WATTEVILLE, qui devait, peu après, trouver la mort en chassant le Rhinocéros ordinaire.

(3) Il en existe, notamment, au Muséum de Marseille et au Muséum de Grenoble.

* * *

Après le Rhinocéros « blanc », il nous faut parler du Rhinocéros « noir » (*Diceros bicornis* L.). Nous avons vu que ces deux noms étaient tout à fait impropres. Nous n'y reviendrons pas. Le Rhinocéros ordinaire est moins grand que le précédent. Il ne dépasse qu'exceptionnellement 1 m. 70 au garrot, ce qui est d'ailleurs très sérieux. Sa longueur totale peut atteindre 3 m. 50. Tel quel, et tout formidable qu'il soit, il est cependant moins gros que le Rhinocéros de BURCHELL.

Sa corne peut atteindre, ainsi que nous l'avons vu, des dimensions considérables (53 pouces 1/2, un peu plus de 1 m. 50 pour le record). Mais ces cornes immenses ne sont que des exceptions, pour ainsi dire des cas tératologiques. Etant donné la diminution de l'espèce, dont nous parlerons plus loin, on peut estimer qu'une corne antérieure de Rhinocéros mesurant 0 m. 60 constitue un excellent trophée.

Rappelons ici que la corne de Rhinocéros n'a rien de commun avec l'ivoire, contrairement à ce que pensent trop de gens, — même des coloniaux — qui vous parlent couramment d'« ivoire de Rhinocéros ». Une défense d'Eléphant, d'Hippopotame, de Morse, est une *dent*. La corne du Rhinocéros est une production de la peau, et sa valeur anatomique est celle d'une touffe de poils agglomérés. Elle est, d'ailleurs, fort dure, et susceptible de prendre un beau poli.

On a distingué, chez le Rhinocéros ordinaire, un certain nombre de formes géographiques. Elles ne semblent pas présenter de différences et de constance suffisantes pour qu'on puisse les admettre sans discussion : cette question doit être réservée.

* * *

Le Rhinocéros ordinaire a des mœurs nocturnes. Il est possible que ce caractère provienne de sa vue bornée ; car cet animal se guide par l'ouïe et surtout par l'odorat, qu'il a extraor-

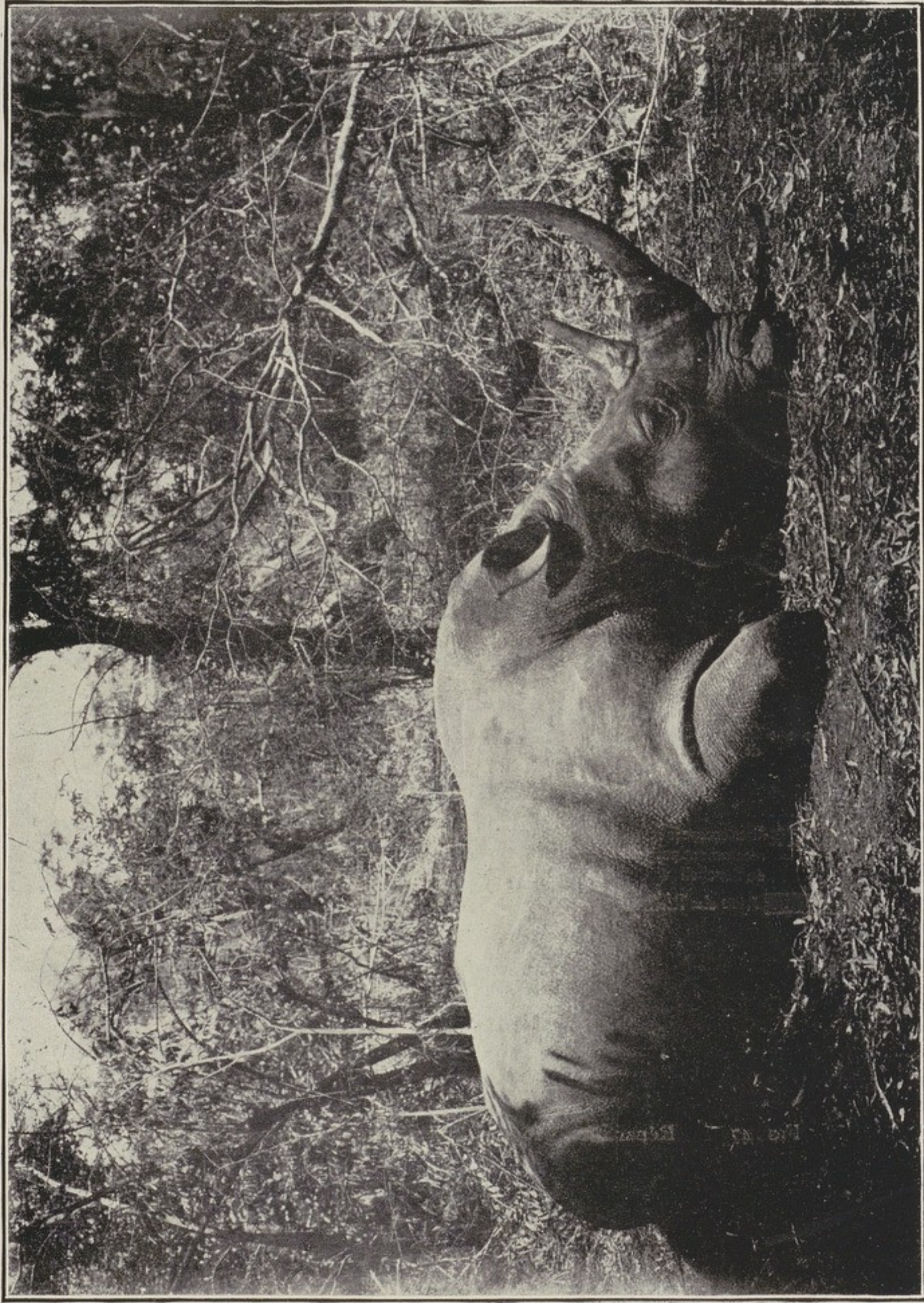


FIG. 46. — Rhinocéros de Burchell tué au Nord-Ouest de Zémio (A. E. F.).

(Cliché Yver-Bapterosses).



FIG. 47. — Répartition géographique des Rhinocéros en Afrique.

dinairement développé. Il se met en quête de nourriture au crépuscule, et ne boit, en tout cas, que la nuit. Il dort soit dans les fourrés, soit tout simplement à l'ombre pendant les heures chaudes de la journée.

Le Rhinocéros consomme des végétaux que l'on ne croirait jamais pouvoir entrer dans l'alimentation normale d'un herbivore. Des tiges de l'Euphorbe candelabre, au suc brûlant, des branches d'Acacias épineux, parfois même de ces branches qu'on peut appeler du bois sec, constituent la base de sa nourriture. J'avais jadis été très surpris de voir les Chameaux absorber les raquettes de Cactus et les branches épineuses des Gommiers. Mais le Rhinocéros est encore beaucoup plus fort...

L'étude de la répartition géographique du Rhinocéros demande maintenant quelques détails. L'aire de l'espèce était autrefois immense. Elle s'étendait en gros, sur toute la partie de l'Afrique comprise entre l'Angola, le Tchad, et le Sud de la Mer Rouge. Il faut tenir compte, bien entendu, de ce que le Rhinocéros n'habite que la brousse et la savane, et ne pénètre jamais dans la forêt équatoriale, sauf en lisière, pour se mettre à l'ombre.

Cette aire immense s'est, non pas rétrécie, mais disjointe. On rencontre encore quelques Rhinocéros dans l'Angola, en Rhodesia, et même dans le nord-ouest du Transvaal. Il y en a encore un bon nombre dans le territoire du Tanganyka ; ils y sont répandus surtout dans les zones montagneuses : d'une part dans la région de Mahengué, à 250 kilomètres au sud de la voie ferrée Dar-es-Salam-Kigoma, et d'autre part autour des massif du Kilimandjaro. Le Rhinocéros existe aussi au Kénya et surtout en Ouganda, qui est aujourd'hui son pays d'élection. Il y a aussi des Rhinocéros en Abyssinie (nous ignorons s'ils y sont abondants) et en Somalie italienne.

En Afrique française ils étaient, jadis, extrêmement nombreux. Pourquoi faut-il que ce soit précisément là que nous ayons à constater la diminution la plus inquiétante ? La diminution, la destruction du Rhinocéros dans nos possessions d'Afrique

doit être un sujet de préoccupation pour nos autorités, et un sujet immédiat.

En 1900, la Mission Joalland-Meynier rencontra des Rhinocéros sur les bords nord-ouest du Tchad, et l'un de ces animaux fut tué un peu au sud de N'guigmi. J'ai passé dans cette région en 1925, et le Rhinocéros y était devenu absolument inconnu. Il n'y a plus de Rhinocéros au Kanem, où ils étaient abondants, du temps de BARTH. Ils ont, aux dires du D^r MALGRANT, disparu des rives sud du lac Tchad, de la région de Fort-Lamy, des bords de la Batha. On n'en rencontre plus guère que dans le sud-est du Baguirmi, au sud-est de Melfi. Les régions où ils sont encore moins rares sont le cours du haut Salamat, et la zone au sud-est, jusqu'à l'Aouk. Il y avait aussi quelques Rhinocéros aux environs de Fort-Archambault, mais ils ont probablement disparu à l'heure où j'écris ces lignes.

Quant aux Rhinocéros du nord de Zémio, nous avons vu que c'étaient des Rhinocéros de BURCHELL.

Enfin, il y a quelques Rhinocéros ordinaires entre le Chari et le Logone, et l'espèce existe aussi dans le nord du Cameroun, où elle est, à vrai dire, assez rare.

Il ne semble pas qu'il y ait encore des Rhinocéros en Afrique occidentale française. Il y a bien, chez les indigènes de la région de Bouna (Haute-Côte d'Ivoire) un nom spécial pour désigner le Rhinocéros, ce qui permet de penser que cet animal était connu autrefois. Mais il paraît y être éteint depuis longtemps et il n'y a plus de Rhinocéros en Afrique en dehors des points où nous le signalons.

En particulier cet animal a entièrement disparu du Katanga (Sud du Congo belge) et du Rouanda, où on le rencontrait encore, il y a peu d'années, aux environs de Kigali.

* * *

Quelles sont les causes d'une disparition aussi rapide ? L'intérêt, favorisé par l'indifférence des autorités.

C'est dans la hausse énorme qu'ont subie les cours de la corne de Rhinocéros qu'il faut voir la cause essentielle de la destruction que nous venons de signaler.

La raison de cette hausse est proprement ridicule : La corne de Rhinocéros est considérée, par les Chinois, comme un aphrodisiaque puissant, et aussi comme propre à confectionner des coupes à boire dans lesquelles les poissons perdraient leur toxicité. C'est pourquoi les prix de la corne de Rhinocéros dépassent ceux de l'ivoire même. Il est scandaleux qu'au ^{xx}^e siècle, des superstitions semblables puissent, à des milliers de kilomètres de distance, amener la destruction d'un des plus puissants animaux du globe. De tels abus, d'ailleurs n'existent nulle part dans les territoires soumis à l'autorité britannique. C'est dire qu'il serait, si on le voulait, facile de les extirper.

Les facteurs de la destruction des Rhinocéros sont surtout d'une part l'indigène qui tue, et de l'autre le commerce qui achète.

A l'égard de l'indigène, nous avons indiqué dans notre introduction quels étaient les principes qui s'imposaient pour la réglementation de son droit actuel de chasse, en admettant qu'on ne le supprime pas en fait, comme dans les colonies anglaises car le droit de chasse n'est en somme pas un droit naturel, encore que les Français aient pris l'habitude depuis un siècle, de le considérer comme tel.

A l'égard du commerçant, une mesure très simple et très facile peut être prise : interdiction *totale* sous peines sévères du commerce de la corne de Rhinocéros ; cette interdiction comprenant celles de la *vente*, de l'*achat*, de la *circulation*, de la *détention*, et surtout de l'*exportation* des cornes de Rhinocéros. Seules pourraient circuler et être exportées les cornes constituant des trophées de chasse, afférentes à un permis régulier, et accompagnées de tickets numérotés, à détacher de ces permis, et en portant millésime et numéro (1). Les cornes ne remplissant pas ces conditions seraient saisies ; les cornes saisies, et

(1) Des permis à tickets, absolument analogues, existent au Maroc.

celles provenant d'animaux tués en cas de légitime défense seraient la propriété de la Colonie. Elles seraient adressées au chef-lieu du Gouvernement général, et vendues chaque année par le service des Domaines.

Ces mesures devraient être complétées par des conventions douanières passées avec les gouvernements britanniques (Soudan anglo-égyptien, Nigeria) et belge (Congo) permettant de saisir les cornes exportées en délit. Des traités semblables existent déjà entre la Belgique et l'Angleterre. Au dire des autorités locales, les deux gouvernements s'en trouvent bien.

De semblables mesures ne léseraient aucun intérêt avouable. Elles supposeraient, évidemment, chez les autorités coloniales, le souci d'appliquer loyalement les règlements, et la volonté de se faire obéir. Ce n'est pas, croyons-nous, trop demander. Ces mesures auraient un effet considérable et immédiat. Elles arrêteraient peut-être, et ralentiraient sûrement, dans une proportion très notable la diminution des Rhinocéros. Et l'on peut espérer qu'elles réussiraient à sauver d'une destruction imminente le Rhinocéros de BURCHELL, l'un des joyaux de la faune africaine.

* * *

Le Rhinocéros passe pour avoir mauvais caractère. C'est un des rares animaux qui attaquent l'homme sans provocation, sans motif particulier. Cela paraît chez lui, sinon normal, du moins fréquent. EDOUARD FOA, NIEDICK, BRUNEAU DE LABORIE l'ont constaté.

Quelques voyageurs ont essayé d'expliquer ce caractère quinteux du Rhinocéros. Il aurait tout simplement mal à l'estomac : la règle, en effet, est de trouver l'intérieur de cet organe farci de larves d'Estrides, sans doute du genre *Gastrophilus*, fixées à la muqueuse. C'est probablement ce parasitisme qui réagit sur la mentalité du Rhinocéros, et peut l'inciter à attaquer. Cependant, il arrive souvent qu'il fuie l'homme et qu'on mette bien du temps à le rejoindre. En ces matières, il n'y a pas de règles générales.

La charge d'un Rhinocéros est certainement dangereuse ; moins cependant que celle d'un Buffle, car en s'écartant vivement, on peut laisser passer l'animal, qui va toujours assez loin, et parfois même s'en va complètement, surtout si l'on est « sorti de son vent ». Pendant cette charge, l'animal tient sa tête en avant, légèrement baissée. Il se guide surtout par l'odorat, voyant mal.

On a pu voir un bon exemple de cette charge dans le film intitulé *Trader Horn*. L'animal présentant sa corne, il est assez difficile de le tirer de front, et il faut faire un pas de côté pour tirer la bête à la nuque ou au milieu du cou.

Toutes les indications que nous avons données pour la recherche et l'approche des Buffles s'appliquent à celles des Rhinocéros, en insistant sur le fait que l'odorat des Rhinocéros est très développé. Son ouïe est excellente, mais par contre sa vue est tout à fait bornée. Les Rhinocéros vont par couples, parfois avec un jeune assez fort. La femelle est généralement plus grande que le mâle, et sa seconde corne est souvent très longue.

Une remarque importante à faire, c'est que, lorsqu'on a la chance de rencontrer des crottins de Rhinocéros intacts, il est certain que l'animal reviendra *tout prochainement* pour les démolir et les disperser. On n'a donc qu'à l'attendre, en se préparant à tirer.

Le point où l'on tirera un Rhinocéros dépend essentiellement de la manière dont l'animal se présentera ; et la nature de la munition à employer variera elle-même suivant le point visé. Si l'on est de profil, on visera de préférence le cœur et les poumons, un peu en arrière de l'épaule et au-dessous du pli du coude. Pour ce coup, il est préférable d'utiliser des balles expansives « à retardement » ou pour mieux dire, des balles expansives peu sensibles ne faisant expansion qu'après avoir traversé la peau. Car si l'on employait des balles expansives extra-sensibles, qu'on peut recommander par exemple, contre les Lions, on risquerait de n'avoir que des dégâts superficiels. Si l'on veut au contraire briser la colonne vertébrale, ou la hanche,

il conviendra d'utiliser des balles pleines. Dans les deux cas, une arme d'un calibre suffisant est à recommander, si possible à double canon, pour pouvoir tirer à volonté une balle expansive ou une balle pleine : l'arme réglementaire française est d'un calibre trop faible, et les balles expansives qu'on peut employer avec elle (1) sont toujours insuffisantes. Terminons en disant que les cas où on peut tirer les Rhinocéros à la tête sont très rares. De face, la tête est protégée par la corne, qu'on désire naturellement ne pas abîmer. De profil, il faut se souvenir que le cerveau est tout petit et par suite difficile à atteindre, sauf de tout près. Si l'on est de face et que l'animal paisse sans méfiance, tête baissée, on pourra essayer le coup, entre les deux oreilles, une main au-dessous. Mais ce cas sera exceptionnel. Même alors, il vaudrait mieux chercher à atteindre, la colonne vertébrale au-dessus de la nuque. Disons encore qu'une jambe de devant cassée au-dessus du genou, ou une patte de derrière cassée vers la hanche, immobilisent l'animal, qu'on achèvera facilement d'une balle au milieu du cou. La vitalité du Rhinocéros est d'ailleurs moyenne ; on ne cite pas de lui ces exemples stupéfiants qu'ont offerts parfois les Eléphants et les Buffles, ne succombant qu'au bout de plusieurs minutes à des atteintes qui auraient dû être immédiatement mortelles.

(1) Les balles de tir réduit manquent de pénétration, et les balles demi-blindées, pointues, fabriquées par certains armuriers, sont trop légères et trop sensibles pour être utilisées contre le Rhinocéros.